

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 083/2017

OBJET : Culture : Subvention auprès de la région et du Département pour la programmation 2018.

L'an deux mille dix-sept, le 18 du mois de décembre à 19heures.

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Delphine BOLLARO/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Philippe MINEUR/ Charles BEVACQUA/ Marc LEROY /Christine DECORDIER.PROCURATIONS : Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI/ Sophie ESPOSITO à Virginie GIMENEZ / Eddie DEGIOVANNI à Robert NARDELLI/ Mélanie MORINI à Serge DIGANI /ABSENT : Jean-Yves LESSATINI/ Pierre VESTRI / Régine RODRIGUEZ / Sonia CHAKROUNI / Philippe JANIN/Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** la commission de la culture,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Maire indique au Conseil que le développement de l'activité culturelle municipale conduit les services communaux à solliciter des financements pour les diverses manifestations organisées, auprès du Département et de la Région.

Il indique que le coût total estimé de ces manifestations en 2018 se monte à CINQUANTE CINQ MILLE CINQ CENT EUROS (55 500,00 €) TTC.

Le Maire confirme que, la commune ne pouvant pas faire face seule à cette dépense, il convient de solliciter le concours financier de la µRégion et du Département.

Il est décidé à cet effet le plan de financement suivant :

Conseil départemental	12 000,00 €
Conseil Régional	14 000,00 €
Part Commune	29 500,00 €
TOTAL	55 500 €

Il invite le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, autorise Monsieur Robert NARDELLI, son Maire en exercice, à solliciter la participation financière de la Région et du Département, pour les manifestations culturelles prévues à Drap en 2018 et approuve le plan de financement proposé ci-dessous :

Programmation 2018

Date		Montant des prestations TTC
Mars	Café littéraire : Présentation du livre "Passé et renouveau de Drap" en présence de Monsieur Robert NARDELLI et Monsieur Jo GASPARETTI	600,00 €
Avril	Exposition : de Louise CAROLINE, L'artiste qui a voyagé sur quatre continents renoue avec ses racines. Elle travaille le drap et ses avatars industriels. Deux œuvres monumentales sur drap sont en préparation spécialement pour cette exposition " A fleur de Drap" et "Litteratura". Plusieurs œuvres textiles (encre et pastel sur tissu) habilleront les murs de la salle. A cette occasion de l'exposition l'artiste souhaite retracer non seulement l'histoire de sa famille mais y associer les travaux historiques existants sur le passé textile de la commune. 15 jours / Drap	1 000,00 €
Septembre	Journée du Patrimoine. Thème : L'olive : Exposition, visite du moulin à huile,	1 500,00 €
Octobre	Halloween : Spectacle du théâtre de l'alphabet à la médiathèque de la Condamine et de Drap Village	800,00 €
Novembre	Salon du livre de Drap . Le thème du salon n'est pas encore défini, il est en cours de réflexion	5 300,00 €
Novembre	Festival de l'humour : Organisation d'un tremplin sur 3 jours avec la participation de Monsieur Patrick BOSSO en finale	10 300,00 €
décembre	Noël : Spectacle du théâtre de l'alphabet à la médiathèque de la condamine et de Drap Village	800,00 €
	TOTAL	20 300,00 €

Budget prévisionnel manifestations culturelles 2018

DEPENSES		RECETTES	
Réception	2 000 €	Subvention Conseil Régional PACA	14 000 €
Communication	2 000 €	Subventions Conseil Départemental	12 000 €
Frais administratifs	800 €	Participation Communale	29 500 €
location	2 400 €		
Rémunération des personnels	20 000 €		
Charges sociales	8 000 €		
Prestations	20 300€		
TOTAL	55 500 €	TOTAL	55 500 €

En conséquence, **il est décidé** en Conseil municipal d'autoriser le Maire, ou son représentant, d'effectuer toutes les démarches nécessaires afin de procéder aux demandes de subventions auprès de la Région et du Département concernant la programmation relative à l'année 2018.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18
Votants : 22
Absents : 5
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 19/12/2017
et publication en mairie le : 20/12/2017